

« Il va falloir changer le modèle de financement des universités » (Eric Berton, AMU)

News Tank Éducation & Recherche -

Paris - Interview n°275979 - Publié le 10/01/2023 à 14:13

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 13/01/2023 à 08:57



Eric Berton -

« Si on veut tenir dans la durée, il va falloir que quelque chose change dans le modèle de financement des universités, car la situation est trop dure et on ne pourra pas puiser ad vitam æternam sur nos fonds de roulement. »

C'est ce que déclare [Éric Berton](#), président d'Aix-Marseille Université concernant les difficultés des universités face au contexte d'inflation, dans ce troisième et dernier volet d'une interview à News Tank le 02/01/2023.

« Fin 2022, nous avons eu un premier versement de 3,8 M€ [issu du fonds de 275 M€ du MESR] utilisable sur 2023. Pour 2023, nous prévoyons une facture énergétique de 26 M€ pour [AMU \(Aix-Marseille Université\)](#), à comparer à 11 M€ sur une année standard comme 2019. »

Toutefois, « il est hors de question de faire supporter notre plan de sobriété énergétique ou la hausse des prix de l'énergie en imposant cinq jours par semaine de télétravail aux collègues ou en imposant des cours à distance aux étudiants. »

A propos de la mission confiée à [Philippe Gillet](#) pour clarifier les rôles des universités et des [ONR \(Organismes nationaux de recherche\)](#), il indique : « Des décisions doivent être prises, et des missions doivent être données aux ONR et d'autres aux universités. Il faut arriver à trouver une intersection la plus large possible dans un respect mutuel des structures existantes, sans qu'il y ait un gagnant plus qu'un autre dans ce faux match qu'on a tendance à instaurer entre ONR et universités : pour cela, il faut peut-être avoir le souci des structures plutôt que des personnes. »

« Parvenir à mieux définir les rôles de chacun permettra d'asseoir la politique de [l'ESR \(Enseignement supérieur et recherche\)](#) français pour les années à venir : voilà pourquoi les conclusions de la mission Gillet ne devront pas se faire au détriment des uns ou des autres. »

« Mieux travailler de concert pour l'impact de la recherche, et non pour le pré carré d'une structure ou d'une autre »

Quel regard portez-vous sur la mission confiée par Sylvie Retailleau à Philippe Gillet pour clarifier les rôles des universités et des organismes de recherche ?

Cette mission est fondamentale, car elle peut décider du paysage de l'ESR français pour les années à venir. Il faut donc la laisser travailler dans la quiétude et la sérénité. Sur cette question du lien entre organismes nationaux de recherche et universités, je suis sur une position de respect des identités de chacun.

J'ai commencé ma carrière au CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et j'ai ensuite été promu par l'université. Il ne faut pas oublier que dans un laboratoire, sur un programme de recherche, le chercheur ou l'enseignant-chercheur ne se pose pas toutes ces questions sur les différences entre ONR et universités.



Un faux match qu'on a tendance à instaurer entre ONR et universités »

A Aix-Marseille Université, nous essayons d'avoir les liens les plus fluides possible avec le CNRS, l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), l'IRD (Institut de recherche pour le développement), etc. ; nous essayons aussi de partager des indicateurs communs, ce qui n'est pas toujours facile, mais ils sont le résultat des travaux partagés notamment entre chercheurs et enseignants-chercheurs. Il est en effet important de pouvoir répondre de manière globale sur le site à différentes enquêtes qui visent à regarder le paysage de la recherche.

Mais je ne suis pas sur une vision consensuelle : des décisions doivent être prises et des missions doivent être données aux ONR et d'autres aux universités. Il faut aussi arriver à trouver une intersection la plus large possible dans un respect mutuel des structures existantes, sans qu'il y ait un gagnant plus qu'un autre dans ce faux match qu'on a tendance à instaurer entre ONR et universités. Pour cela, il faut peut-être avoir le souci des structures plutôt que celui des personnes.

Mais concrètement, que faut-il changer ou clarifier entre ONR et universités ?

Sur des objets locaux comme des appels à projets, il faut arriver à harmoniser la politique locale d'une université avec la politique nationale d'un organisme de recherche. Il faut aussi qu'on arrive à avoir des structures de valorisation de nos travaux de recherche cohérentes et qui ne fassent pas appel à trois structures différentes, par exemple une de l'université, une autre du CNRS et une troisième de l'Inserm.

Bref, nous devons mieux travailler de concert pour l'impact de la recherche, et non pas pour le pré-carré d'une structure ou d'une autre. Il faut aussi que la politique de formation à la recherche de nos étudiants passe par les ONR et les universités, ensemble, car sur ce point les chercheurs sont aussi légitimes que les enseignants-chercheurs.



Mission Gillet : pas de conclusions au détriment des uns ou des autres »

Entre ONR et universités, nous devons aussi aller ensemble à l'international parce que c'est là qu'est la vraie compétition. Au final, parvenir à mieux définir les rôles de chacun permettra d'asseoir la politique de l'ESR français pour les années à venir.

Voilà pourquoi les conclusions de la mission Gillet ne devront pas se faire au détriment des uns ou des autres.

La crise énergétique

Autre sujet d'actualité : la crise énergétique : combien AMU a-t-elle perçu du fonds de compensation de 275 M€ mis en place par le MESR ?

Fin 2022, nous avons eu un premier versement de 3,8 M€ utilisable en 2023. Sur 2023, nous prévoyons une facture énergétique de 26 M€ pour AMU, à comparer à 11 M€ sur une année standard comme 2019. Et l'État nous a indiqué qu'AMU devrait bénéficier d'une aide complémentaire en 2023. Nous espérons qu'elle sera calculée en tenant compte de nos consommations réelles et de la hausse des tarifs.

Nous avons bien sûr mis en place un plan de consommation énergétique raisonnée qui vise à créer une dynamique collective autour d'actions concrètes et du slogan « ce n'est pas obligatoire, mais c'est en notre pouvoir » : éteindre les écrans, limiter les fichiers attachés aux mails, baisser la température, etc. Mais il est hors de question de faire supporter ce plan de sobriété énergétique ou la hausse des prix de l'énergie en imposant cinq jours par semaine de télétravail aux collègues ou des cours à distance aux étudiants.



Crise énergétique : 1^{er}

Nous allons expérimenter sur certains sites, avec les collègues qui en sont d'accord, le redéploiement du télétravail le vendredi et le lundi, ce qui permettra de regrouper ceux qui ne télétravaillent pas dans des locaux et d'en fermer d'autres,

versement de 3,8 M€ par le
MESR »

à raison de quatre jours successifs.

Par ailleurs, avec le CNRS et le collectif Labos 1point5, nous allons réaliser une mesure fine des dépenses énergétiques de nos laboratoires et de leur impact en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Nous avons aussi demandé à

chaque laboratoire de remonter des propositions pour faire des économies d'énergie. J'ai aussi demandé que les labos soient fermés entre Noël et le jour de l'an.

Étés vous parés en cas de délestages électriques ?

Oui, nous sommes prêts et nous avons fait remonter à la préfecture et au rectorat les installations sensibles qui devront continuer à être alimentées comme les animaleries. Si ces délestages ont lieu à des périodes d'exams, ils seront bien évidemment reportés, car on ne peut pas gérer de grands flux d'étudiants sans électricité.

Il est clair que toutes les universités mobilisent leur fonds de roulement pour combler ces factures énergétiques qui explosent. A AMU, nous avons quand même souhaité poursuivre les travaux de rénovation déjà engagés et inscrits dans notre plan pluriannuel d'investissement. Mais si on veut tenir dans la durée, il va falloir que quelque chose change dans le modèle de financement des universités, car la situation est trop dure et on ne pourra pas puiser ad vitam æternam sur nos fonds de roulement.



Il va falloir que quelque chose change dans le modèle de financement des universités »

Quelles mesures souhaiteriez-vous ?

Il faut mettre le paquet sur la rénovation thermique et la valorisation de nos bâtiments. Un jour ou l'autre, il faudra aussi mener un chantier sur le développement du télétravail pour les enseignants-chercheurs ; cela permettra d'avoir une utilisation beaucoup plus raisonnée des espaces et de dégager des marges de manœuvre financières.

Mais pour trouver de réelles marges financières, la hausse des droits d'inscription à l'université est-elle une piste ?

Non, ce n'est pas une solution, même si certains promeuvent ce type de modèle. Nous, à AMU, sommes socialement engagés face à une population majoritairement peu aisée sur notre territoire.

Pour nous, il est important que le maximum de jeunes aient accès à l'université. Il faut parvenir à créer des partenariats, que l'État aussi donne plus de marge de manœuvre et d'autonomie financière aux universités sur la gestion des carrières de collègues, car beaucoup de choses nous sont encore imposées dans ce domaine.

Dans ce contexte inflationniste, la situation des Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) est aussi parfois très tendue, qu'en est-il à Aix-Marseille ?

Les Crous essayent de faire au mieux face à une demande croissante du fait de la situation extrêmement difficile de la population étudiante. Les repas à 1 € concernent de plus en plus de monde, avec des files d'attente qui s'allongent devant les restaurants universitaires... et il faut vraiment que les Crous soient inventifs sur le modèle économique pour faire face à cette situation sociale difficile.

La politique proactive du MESR sur le sujet est à saluer, tout comme l'investissement des collectivités territoriales sur les Crous, et en particulier celui de la ville de Marseille qui finance régulièrement des repas pour nos étudiants.

Le nouveau bureau de France Universités

Quel regard porte le président d'AMU, une université « Udice (Association réunissant les universités labellisées Idex) » sur le nouveau bureau de France Universités présidé par un président d'une université « Auref (Alliance des universités de recherche et de formation) », Guillaume Gellé de l'Urca (Université de Reims-Champagne-Ardenne) ?

Certes AMU fait partie d'Udice, mais elle a sa propre personnalité. Et Udice est bien représentée au sein de France Universités dans les différentes commissions, au conseil d'administration. La nouvelle équipe de France Universités a la force de sa diversité, il faut la laisser travailler dans cette période délicate.

Je souhaite donc bonne chance à ces collègues d'expérience qui travaillent avant tout pour l'enseignement supérieur et la recherche et pour les étudiants.

Que France Universités soit présidée par le président d'une université Auref ou Udice ne me paraît pas important, sachant que de grands sujets nous rassemblent et que le bureau représente quand même bien les différentes sensibilités politiques.

Pourquoi n'avoir pas souhaité être au CA (Conseil d'administration) de France Universités ?

« AMU a sa propre politique »

Je me concentre sur AMU sur laquelle j'ai beaucoup de travail. Par ailleurs la diversité des structures et universités représentées à France Universités conduit à ce que les décisions soient souvent de l'ordre du consensus. Enfin, tout comme Udice, France Universités est une association et AMU a sa propre politique au-delà de celle préconisée par une association ou une autre.



Éric Berton

Président @ Aix-Marseille Université (AMU)

Professeur des universités @ Aix-Marseille Université (AMU)

Date de naissance : 26/03/1965

Parcours

Depuis janvier 2020

[Aix-Marseille Université \(AMU\)](#)

Président

Depuis décembre 2015

Incubateur Belle de mai

Président

Janvier 2012 - août 2019

[Aix-Marseille Université \(AMU\)](#)

Vice-président innovation et valorisation

Janvier 2012 - janvier 2020

[Aix-Marseille Université \(AMU\)](#)

Directeur de l'Institut des sciences du mouvement

Depuis février 2010

[Aix-Marseille Université \(AMU\)](#)

Doyen de la Faculté des Sciences du Sport

Depuis 2005

[Aix-Marseille Université \(AMU\)](#)

Professeur des universités

1994 - 2005

[Centre national de la recherche scientifique \(CNRS\)](#)

Chargé de recherche

-

Établissement & diplôme

1992 - 1992

[Aix-Marseille Université \(AMU\)](#)

Doctorat en mécanique des fluides

Fiche n° 22784, créée le 15/05/2017 à 14:44 - MàJ le 03/06/2022 à 19:39



Aix-Marseille Université (AMU)

Elle a été labellisée Idex de manière pérenne.

Catégorie : Université
Entité(s) affiliée(s) : [École de journalisme et de communication d'Aix-Marseille \(EJCAM\)](#)

Adresse du siège

Agence comptable - service facturier
3 Place Victor Hugo
13003 Marseille France

Général

Date de création	2012
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Tutelles	Ministère chargé de l'enseignement supérieur
Implantations (dont siège)	Marseille (siège)
Présidence	Président : Eric Berton (élu le 06/01/2020)

Effectifs étudiants

2006-07	65 692
2007-08	64 057
2008-09	66 438
2009-10	67 785
2010-11	67 552
2011-12	66 779
2012-13	65 234
2013-14	63 188
2014-15	64 059
2015-16	65 069
2016-17	66 043
2017-18	66 443
2018-19	67 286
2019-20	74 193
2020-21	76 113

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2012-13	662
2013-14	640
2014-15	666
2015-16	758
2016-17	782
2017-18	770
2018-19	762
2019-20	764

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2010-11	2 519
2011-12	2 511
2012-13	2 508
2013-14	2 528
2014-15	2 530
2015-16	2 509
2016-17	2 491
2017-18	2 460
2018-19	2 468
2019-20	2 467

Source(s) : Open Data Mesri

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

2012	556,6 M€
2013	574,1 M€
2014	585,4 M€
2015	604,1 M€

2016	612,9 M€
2017	619,3 M€
2018	634,9 M€
2019	667,0 M€
2020	645,7 M€
2021	679,3 M€

Source(s) : Open data Mesri

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement : • la subvention pour charges de service public ; • les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

2012	462,7 M€
2013	476,4 M€
2014	482,5 M€
2015	495,4 M€
2016	499,9 M€
2017	502,6 M€
2018	500,4 M€
2019	516,5 M€
2020	524,6 M€
2021	536,7 M€

Source(s) : Open data Mesri

Fonds de roulement (en jours)

2012	375,4
2013	362,3
2014	354,6
2015	43,0
2016	50,3
2017	46,9
2018	26,5

2019	38,3
2020	67,5
2021	42,4

Source(s) : Open data Mesri

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

Excellences	Vague 1 (2017) : 40M€
NCU	Projet DREAM-U (2018) : 10,4M€
EUR	Vague 1 (2017) : 16,2M€ pour 2 projets
AMI CMA	Vague 1 (2022) : 101520€ pour 1 projet

Fiche n° 1598, créée le 10/03/2014 à 02:37 - Màj le 07/06/2019 à 11:18

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »